



COMMISSION MOUCHE



## CHAMPIONNAT DE FRANCE

# PROMOTION NATIONALE RIVIERE 2026

## PN Arac-Garbet et PN Haut Salat

Samedi 29

et

Dimanche 30 aout 2026

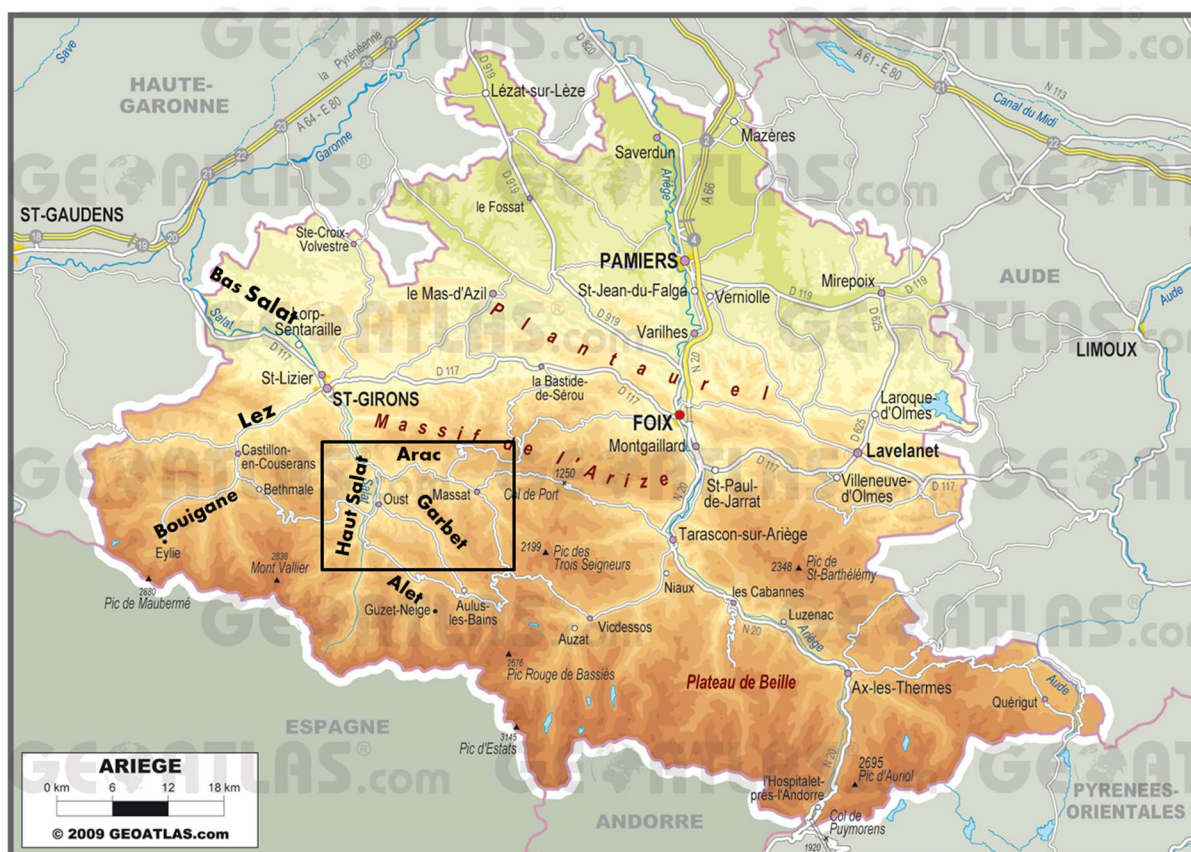


# INTRODUCTION

Chers Amis Compétiteurs,

Encore une fois, notre Fédération, la FFPS, nous fait confiance pour l'organisation de ces manches du Championnat de France Promotion Nationale Rivière :

Samedi 29 aout 2026 ARAC-GARBET et Dimanche 30 aout 2026 SALAT



C'est donc avec une grande motivation, en partenariat avec l'[AAPPMA de Massat « La truite de l'Arac](#), l'[AAPPMA de Seix « Le Cabilat du Canton d'Oust](#)», l'[AAPPMA de Saint-Girons « La truite noire Saint-Gironnaise](#)», l'[AAPPMA de Couflens « La truite du Haut-Salat](#)», l'[AAPPMA « La truite Aulusienne](#)» et la [fédération de pêche de l'Ariège](#) et la commune de Seix (09140), que les clubs organisateurs s'investissent pour vous accueillir dans les meilleures conditions dans notre beau territoire du Couserans.

Les 2 compétitions vont bénéficier d'une intendance commune.

Philippe Ayzac et Thierry Lelièvre  
GPS Mouche PASSION

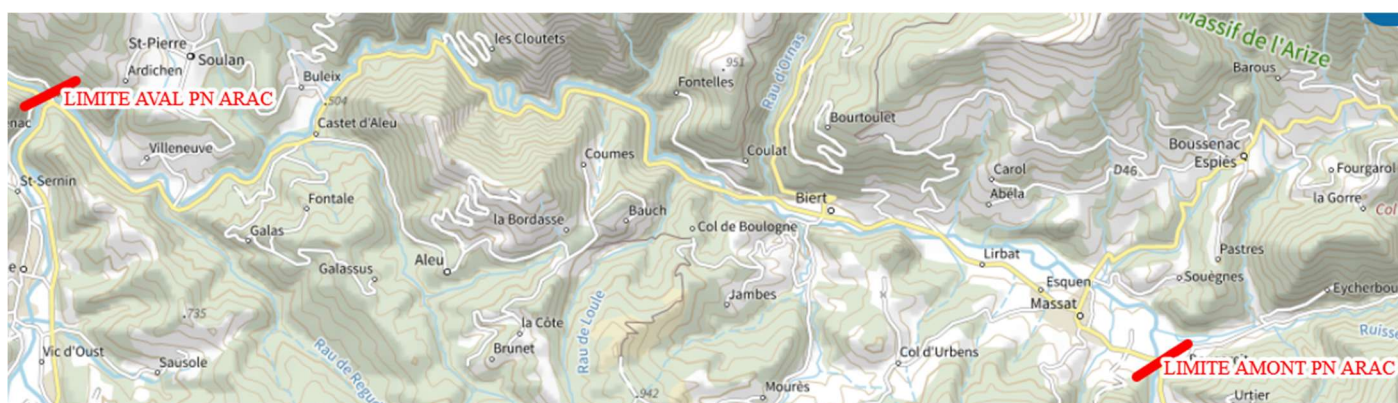
Clément Parent et Laurent Sentenac  
Club Mouche Ariège

# PN ARAC-GARBET : LES SECTEURS DE COMPETITION

L'Arac est situé en Pays Couserans, dans le département de l'Ariège (09), aux environs de la ville de Massat.

Long de 27,2 km, l'Arac prend sa source en Ariège, au niveau du pic des Trois Seigneurs. Il se jette dans le Salat en rive droite, à Soulan, un peu en amont de Saint-Girons, au niveau du lieu-dit Kercabanac.

Les parcours, pour cette compétition, seront sélectionnés selon des critères d'accessibilité/dangerosité/ « pêchabilité » (ex : profil de la rivière) et qualitatifs (ex : densité de truites), depuis sa confluence avec le Salat (Soulan, lieu-dit Kercabanac) jusqu'à l'amont de Massat.

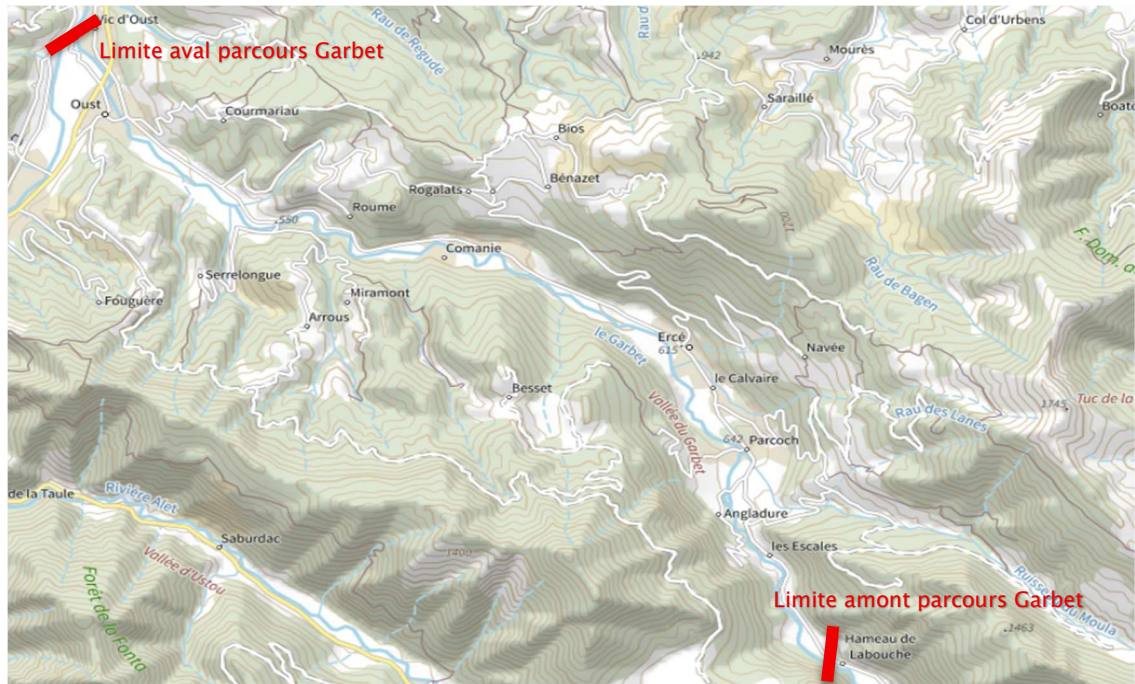


D'une largeur moyenne de 15aine mètres, ses eaux très claires, plutôt rapides, accueillent une très belle population de truites fario entre 20 cm et 28 cm (moyenne autour de 23 cm). La profondeur moyenne est d'une quarantaine de centimètres et peut varier de quelques centimètres à environ un mètre et demi sur certains profonds.

Le Garbet est un cours d'eau situé à l'ouest du département de l'Ariège, au cœur du pays du Couserans. Long de 25,1 km, il conflue avec le Salat en rive droite sur la commune d'Oust.

Il prend sa source dans les Pyrénées ariégeoises, à la Pique Rouge de Bassiès (2 676 m), à proximité de l'étang du Garbet. Sur l'ensemble de son parcours, il traverse quatre communes : Aulus-les-Bains, Ercé, Oust et Soueix-Rogalle.

Les parcours, pour cette compétition, seront sélectionnés selon des critères d'accessibilité/dangerosité/ « pêchabilité » (ex : profil de la rivière) et qualitatifs (ex : densité de truites), depuis sa confluence avec le Salat à Oust jusqu'au hameau de Labouche.



Avec un débit moyen de  $6,23 \text{ m}^3/\text{s}$  et une largeur moyenne d'environ 15 mètres, le Garbet est un cours d'eau aux eaux claires et bien oxygénées. Son tracé est plutôt sinueux et présente une grande diversité de faciès d'écoulement, dominés par des zones de plat-courant, de rapides et de plats profonds courants. À cette période, la hauteur d'eau varie généralement de 30 à 40 cm dans les radiers et plats-courants, jusqu'à 1 à 1,50 m dans les secteurs les plus profonds.

Le Garbet abrite par ailleurs une belle population de truites autochtones, avec des individus mesurant couramment entre 18 et 25 cm.

# PN ARAC-GARBET : INFORMATIONS COMPETITION

---

- **Règlement pour la Compétition**

Pour cette compétition officielle, le règlement FFPS Mouche 2026 en vigueur s'applique.

Les licences fédérales doivent être accompagnées du certificat médical ou du questionnaire santé valide.

Il est demandé d'avoir un commissaire « agréé » par compétiteur. **Le GPS Mouche Passion et le CMA ne sera pas en mesure de fournir d'arbitre.**

- **Interdiction de pêche**

Conformément à l'Article n°8 du Règlement FFPS Mouche en vigueur, l'entraînement sur les secteurs de la compétition est interdit 6 jours francs avant le début de celle-ci **pour les compétiteurs et commissaires** de toutes divisions confondues.

De ce fait, il est interdit de pêcher les secteurs de compétition ARAC et GARBET à partir du **Di-**  
**manche 23 août 2026 inclus.**

- **Homologation des truites**

Conformément aux articles 13.1 et 13.2, la taille de capture étant à 20cm sur les parcours de compétition, la **taille d'homologation des truites fario sera de 18cm.**

Seules les **Truites FARIO** seront homologables.

- **Droit de pêche**

Pour pouvoir pêcher sur l'ensemble de ces secteurs, il suffit d'être titulaire d'une carte de pêche munis du timbre réciprocitare (CHI, EGHO, URNE) si vous n'avez pas votre carte dans le département de l'Ariège.

- **Nombre maximum de participants**

Les secteurs de compétition retenus permettent d'accueillir confortablement les **28 Compétiteurs** pour cette PN Rivière.

- **Manches, Postes et Rotations**

14 parcours sur l'Arac et 14 parcours sur le Garbet sont définis selon leur profil et la densité de truites qu'ils accueillent. Les parcours considérés comme les moins productifs ou bien les moins accessibles ne seront pas inclus dans la sélection.

Les rotations seront organisées en fonction de critères garantissant une bonne équité entre les compétiteurs.

Cette compétition comporte 2 manches de 3 heures chacune :

- Samedi 29 aout 2026 :

- **8h30 à 11h30**

- 2h00 de rotation avec Panier repas à la Salle

- **13h30 à 16h30**

- Etant donnée la proximité des secteurs et la localisation centrale du point d'accueil à Seix, le panier repas sera mis à disposition sur le lieu de rdv (salle polyvalente de Seix).

- **Matériel spécifique.**

Au regard du profil des parcours retenus, le wading est fortement conseillé. De plus, le bâton de wading peut être nécessaire.

- **Divers**

Afin de conserver de bonnes relations avec les gestionnaires de la pêche et les pêcheurs locaux, nous serons très rigoureux sur les « traces de notre passage » laissées le long des parcours. Ainsi, les **10€ de caution demandée pour votre goulotte**, ne vous seront restitués que si vous rapportez la goulotte ainsi que les pancartes/rubalise du balisage des accès/postes/parkings.

Nous serons **INTRANSIGEANTS** !

Pensez aussi, en fin de seconde manche, à ramasser toutes les rubalises et panneaux de balisage qui seront sur votre parcours.

- **Lieu de rassemblement : « Salle polyvalente de Seix » / 4 place de l'allée 09140 Seix**

# PN ARAC-GARBET : PROGRAMME

---

- *Tirage au Sort*

Le tirage au sort sera effectué par les organisateurs avec le logiciel FFPS Mouche et validé par le responsable de Division. Il sera diffusé aux compétiteurs et arbitres la veille de la compétition après 19h00.

- Samedi 29 aout 2026 :

6h30 – Accueil des participants et petit-déjeuner.

6h45 – Contrôle des licences compétiteurs et arbitres.

7h00 – Briefing compétiteurs et arbitres afin de s'assurer que tous les participants, y compris les arbitres, soient clairement informés sur le déroulement et le règlement en vigueur.

7h15 – Affectation des arbitres et des lots de pêche (remise des fiches), remises des goulottes. Départ vers les parcours de pêche.

8h30 – 11h30 – Manche n°1.

11h30 – 13h30 – Rotation et Déjeuner au lieu de rdv à Seix.

La **Distribution des Paniers Repas** sera organisée sur le lieu de rdv à Seix.

Collecte des feuilles de marque manche 1.

13h30 – 16h30 – Manche n°2.

17h00 – Retour à la salle polyvalente de Seix.

Collecte des feuilles de marque manche 2.

18h00 – Proclamation des résultats et remise des récompenses au point de rassemblement à Seix.

# PN SALAT : LES SECTEURS DE COMPETITION

Le Salat est situé en Pays Couserans, dans le département de l'Ariège (09), aux environs de la ville de Seix, lieu de notre rendez-vous.

Long de 74,5 km, le Salat prend sa source dans les Pyrénées. Il naît en Ariège, de neuf sources à 6 kilomètres en amont du hameau de Salau commune de Couflens, dans le massif du Mont Valier, sur le flanc nord du Mont Rouch (2 858 mètres). L'orientation générale de son cours va du sud-est vers le nord-ouest. Il traverse la vallée d'Angouls, puis franchit le massif de l'Arize, où il parcourt les gorges de Ribaouto. Il passe à Saint-Girons et Saint-Lizier, et se jette dans la Garonne à Roquefort-sur-Garonne près de Bousens, en Haute Garonne.

Les parcours, pour cette compétition du Haut Salat, seront sélectionnés selon des critères d'accessibilité/dangerosité/ « pêchabilité » (ex : profil de la rivière) et qualitatifs (ex : densité de truites), depuis la passerelle du stade Roger Fonfrède à Saint-Girons (limite aval) jusqu'au pont de la Taule (limite amont).



Avec une largeur variant de trente à trente-cinq mètres (en aval de Seix) à une douzaine de mètres (en amont de Seix), ses eaux claires, parfois calmes et parfois rapides, accueillent une très belle population de truites fario entre 20 cm et 28 cm (moyenne autour de 23 cm).

La profondeur moyenne est d'une soixantaine de centimètres et peut varier de quelques centimètres à environ deux mètres sur certains profonds.

# PN SALAT : INFORMATIONS COMPETITION

---

- **Règlement pour la Compétition**

Pour cette compétition officielle, le règlement FFPS Mouche 2026 en vigueur s'applique.

Les licences fédérales doivent être accompagnées du certificat médical ou du questionnaire santé valide.

Il est demandé **d'avoir un commissaire « agréé » par compétiteur. Le GPS Mouche Passion et le CMA ne sera pas en mesure de fournir d'arbitre.**

- **Interdiction de pêche**

Conformément à l'Article n°8 du Règlement FFPS Mouche en vigueur, l'entraînement sur les secteurs de la compétition est interdit 6 jours francs avant le début de celle-ci **pour les compétiteurs et commissaires** de toutes divisions confondues.

De ce fait, il est interdit de pêcher les secteurs de compétition à partir du **Lundi 24 août 2026 inclus**.

- **Homologation des truites**

Conformément aux articles 13.1 et 13.2, la taille de capture étant à 20cm sur les parcours de compétition, la **taille d'homologation des truites fario sera de 18cm**.

Seules les **Truites FARIO** seront homologables.

- **Droit de pêche**

Pour pouvoir pêcher sur l'ensemble de ces secteurs, il suffit d'être titulaire d'une carte de pêche munis du timbre réciprocaire (CHI, EGHO, URNE) si vous n'avez pas votre carte dans le département de l'Ariège.

- **Nombre maximum de participants**

Les secteurs de compétition retenus permettent d'accueillir confortablement les **24 Compétiteurs** pour cette PN Rivière.

- **Manches, Postes et Rotations**

24 parcours sont définis selon leur profil et la densité de truites qu'ils accueillent. Les parcours considérés comme les moins productifs ou bien les moins accessibles ne seront pas inclus dans la sélection.

Les rotations seront organisées en fonction de critères garantissant une bonne équité entre les compétiteurs.

Cette compétition comporte 2 manches de 3 heures chacune :

- Dimanche 30 août 2026 :

- **8h30 à 11h30**

- 2h00 de rotation avec Panier repas à la salle de Seix

- **13h30 à 16h30**

- Etant donnée la proximité des secteurs et la localisation centrale de la salle, le panier repas sera mis à disposition sur le lieu de rdv (salle polyvalente de Seix).

- **Matériel spécifique.**

Au regard du profil des parcours retenus, le wading est fortement conseillé. De plus, le bâton de wading peut être nécessaire.

- **Divers**

Afin de conserver de bonnes relations avec les gestionnaires de la pêche et les pêcheurs locaux, nous serons très rigoureux sur les « traces de notre passage » laissées le long des parcours. Ainsi, les **10€ de caution demandée pour votre goulotte**, ne vous seront restitués que si vous rapportez la goulotte ainsi que les pancartes/rubalise du balisage des accès/postes/parkings.

Nous serons **INTRANSIGEANTS** !

Pensez aussi, en fin de seconde manche, à ramasser toutes les rubalises et panneaux de balisage qui seront sur votre parcours.

- **Lieu de Rassemblement : « Salle polyvalente de Seix » / 4 place de l'allée 09140 Seix**

# PN SALAT : PROGRAMME

---

- *Tirage au Sort*

Le tirage au sort sera effectué par les organisateurs avec le logiciel FFPS Mouche et validé par le responsable de Division. Il sera diffusé aux compétiteurs et arbitres la veille de la compétition après 19h00.

- *Dimanche 30 aout 2026:*

6h30 – Accueil des participants et petit-déjeuner.

6h45 – Contrôle des licences compétiteurs et arbitres.

7h00 – Briefing compétiteurs et arbitres afin de s’assurer que tous les participants, y compris les arbitres, soient clairement informés sur le déroulement et le règlement en vigueur.

7h15 – Affectation des arbitres et des lots de pêche (remise des fiches), remises des goulottes. Départ vers les parcours de pêche.

**8h30 – 11h30 – Manche n°1.**

11h30 – 13h30 – Rotation et Déjeuner au lieu de rdv (salle polyvalente de Seix)

La **Distribution des Paniers Repas** sera organisée sur le lieu de rdv à la salle polyvalente de Seix.

Collecte des feuilles de marque manche 1.

**13h30 – 16h30 – Manche n°2.**

17h00 – Retour à la salle polyvalente de Seix.

Collecte des feuilles de marque manche 2.

18h00 – Proclamation des résultats et remise des récompenses au point de rassemblement

Samedi 29 aout 2026 20h00  
DINER DE GALA à la salle polyvalente de Seix (menu annoncé  
au moment de l'inscription)

## HEBERGEMENTS

---

De nombreux gites, hôtels et autres campings sont disponibles autour de Saint-Girons, Oust et Seix.

Néanmoins nous vous recommandons de réserver votre hébergement proche du lieu de rassemblement, à ces différentes adresses :

- Camping le Haut-Salat / Rte de Soueix, 09140 Seix / 0561668178 / <http://www.camping-haut-salat.com/>
- Camping la côte d'Oust / 09140 Oust / 0676516754 / <http://campin-glacoteoust.com/>
- Camping-Gites Au songe du Valier / Chem. des Escarreres, 09140 Seix / 0682477453 / <https://www.camping-songeduvalier.fr/fr>

Autres alternatives :

**RESIDENCE LA SOULEILLE DES LANNES, Gites de 4 à 9 Personnes , 09140 SEIX**

**LA MAISON DU HAUT SALAT, ROUTE D'ESPAGNE, 09140 SEIX**

**Camping municipal de BIERT**

# INSCRIPTION ET TARIFS

---

Les frais d'Inscription pour chaque Compétiteur (et son arbitre) sont fixés par la FFPS Mouche.

Ces frais d'inscription sont normalement déjà réglés par les compétiteurs auprès de nos instances fédérales. Le tarif comprend les frais d'inscription FFPS, petit-déjeuner pour le compétiteur et son arbitre, et une contribution aux paniers repas du midi. Un groupe WhatsApp pour chaque PN sera créé pour communiquer avant et pendant la compétition. Merci de transmettre aux organisateurs les numéros de téléphone des compétiteurs et arbitres.

Comme le prévoit le cahier des charges, les paniers repas sont compris dans le prix de l'inscription aux PN.

## Repas du samedi soir :

Nous vous proposons de réserver vos diner de gala du samedi 29 aout 2026 soir pour ceux qui seront présents, au prix de : [25€/ personnes](#)

Le diner sera assuré par l'équipe organisatrice et les bénévoles du GPS Mouche Passion et du Club Mouche de l'Ariège.

# MODALITES D'INSCRIPTION ET RESERVATION

---

- **Modalités d'inscription**

Les inscriptions aux compétitions sont déjà réalisées sur la billetterie de la Fédération FFPS Mouche.

- **Modalités de réservation diner de gala**

Les réservations des diners de gala et des petit déjeuners + paniers repas accompagnants seront à effectuer sur la billetterie mise en place jusqu'au dimanche 23 aout 2026 23h00 :

<https://www.billetweb.fr/pns-arac-garbet-haut-salat-2026-contribution-reservation-gala>

**IMPORTANT:** Aucune réservation ne sera prise par téléphone.

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

### **FFPS Mouche : Responsable PN**

[pnffpsmouche@gmail.com](mailto:pnffpsmouche@gmail.com)

### **GPS Mouche PASSION :**

Philippe AYZAC

[philippe.ayzac@gmail.com](mailto:philippe.ayzac@gmail.com)

Mob: 06 88 60 62 55

### **Club Mouche Ariège :**

Clément PARENT

[parentclement303@gmail.com](mailto:parentclement303@gmail.com)

Mob: 07 82 62 20 75